

TRADUCTION LIBRE

Ministère des Affaires Etrangères

AIDE-MEMOIRE

Le 26 de ce mois, dans un programme diffusé de 20h25 à 21h15 par la chaîne de la télévision suisse romande, sous le titre "Cette nuit: voix venues de l'Argentine", divers aspects du passé et du présent de notre pays furent présentés d'une manière intentionnelle évidente.

Dessiné sur la base de flash assemblés arbitrairement, le programme fit preuve d'une nette tendance à déformer la réalité historique de l'Argentine et, en particulier, à discrediter ses dirigeants actuels à travers une chaîne ininterrompue de calomnies et de mensonges.

Le Gouvernement argentin considère particulièrement lamentable et surprenant qu'un moyen de diffusion massive, fonctionnant sous le contrôle officiel d'un pays ami, soit utilisé pour propager des informations qui, incontestablement, sont destinées à léser son image, en utilisant des reportages sur des personnages conservant un anonymat complice et sur des délinquants internationaux -tel le cas de Roberto Guevara- qui est réclamé par la Justice pour répondre de nombreux délits de terrorisme.

Bien que le Gouvernement argentin respecte les diverses formes de liberté d'expression, il déplore profondément qu'en raison de la passivité des organismes officiels qui dirigent la télévision suisse, une campagne diffamatoire ait été dressée contre le peuple argentin et ses autorités.

Le Gouvernement argentin désire faire clairement comprendre que s'il se produisait une réitération de faits de telle nature, effectués par des entités officielles suisses, on ne pourrait pas éviter qu'une prise de conscience de la part de l'opinion publique et politique du pays se manifeste, face à des gestes gratuitement et ostensiblement inamicaux

qui ne pourraient se traduire que par un sérieux préjudice
aux relations entre la République Argentine et la
Confédération Suisse.

Buenos Aires, le 31 janvier 1978